



COMMUNIQUÉ

Rythmes scolaires

Confédération Générale du Travail **FORCE OUVRIERE**

Force Ouvrière rappelle son opposition à la territorialisation de l'école. Le SNUDI-FO, syndicat des enseignants du 1er degré, considère que seul un cadre national de l'organisation de la semaine scolaire pourra permettre d'éviter d'aller plus loin dans la territorialisation de l'école. Seul le retour à 4 jours séparera clairement le scolaire du périscolaire.

Nationalement c'est un mouvement massif qui s'est déjà exprimé pour le retour à 4 jours et pour la séparation du scolaire et du périscolaire. A la rentrée 2017, 43% des communes en France étaient repassées à la semaine des 4 jours. A la rentrée 2018, nous savons déjà que la très grande majorité des communes sera repassée à 4 jours.

Dans le département, à la rentrée 2017, 51 communes sur 164 étaient revenues aux 4 jours, soit 31%. La plupart des communes restées à 4,5 jours confirment et envisagent le retour à la semaine des 4 jours à la rentrée prochaine.

FO rappelle que les demandes de retour à 4 jours peuvent se faire toute l'année, dans le respect de la réglementation. Aucune date butoir ne saurait être imposée, à la fois pour les délibérations des conseils d'école et pour les délibérations des conseils municipaux.

Aujourd'hui, plusieurs écoles et communes ont « officialisé » leur demande de retour à 4 jours ; ce qui devrait être entériné aujourd'hui, lors du CDEN. Cela représente 45 communes supplémentaires (48 écoles), mais sans les villes de Laval, Mayenne, et Evron qui ne se sont pas encore prononcées. Ce sont donc déjà au moins plus de 60 % des communes de la Mayenne, qui repasseront à 4 jours à la rentrée prochaine, et nous ne sommes qu'au mois de février !

La semaine de 4 jours, censée être l'exception, est largement majoritaire.

La semaine de 4 jours doit donc maintenant devenir la norme !

- Pour un rythme national unique, pour la semaine de 4 jours sur 36 semaines pour tous sur tout le territoire national !
- Pour l'abandon des PEdT (Projet éducatif territorial), non à l'ingérence des élus, non à la confusion scolaire/périscolaire
- Pour l'abrogation des décrets Peillon, Hamon et Blanquer qui territorialisent l'École de la République et disloquent le statut des PE fonctionnaires d'État !

C'est dans ce contexte que le SNUDI-FO appelle les enseignants du 1er degré à la grève jeudi 22 mars, dans le cadre de l'appel des fédérations de fonctions de fonctionnaires FO, CGT, FSU, Solidaires

A Laval, le 20 février 2018